



**MUSÉE ROYAL  
DE MARIEMONT**

ETABLISSEMENT SCIENTIFIQUE  
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

# TRACES DES GRANDS HOMMES

GUIDE DU VISITEUR

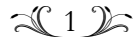


# **TRACES DES GRANDS HOMMES**

**LA COLLECTION D'AUTOGRAPHES DU  
MUSÉE ROYAL DE MARIEMONT**

2008

# Raoul Warocqué



Manuscrit autographe de **Raoul WAROCQUE (1870-1917)**, *Petites maximes écrites pour l'amusement du lecteur, qui pourra les tourner en ridicule, s'en moquer, en rire; ce lecteur sera ainsi dans la joie; car il est homme, 1916-1917.*

[14] p. écrites (200 x 129 mm).

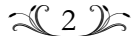
*« Si tu es né riche, tu seras entouré de gens qui se disent tes amis. Qu'il t'advienne des revers, tu verras ces faux amis te fuir et même s'évertuer à précipiter ta chute. Sois bon observateur en ces moments pénibles afin que si tu reviens à meilleure fortune tu puisses reconnaître dans cette foule les quelques vrais amis ».*

Ce petit carnet de notes a été tenu à jour par Raoul Warocqué dans les derniers mois de sa vie. Il s'y livre à travers des pensées moralisatrices empreintes de nostalgie.

MRM, *Manuscrits*

# Fêtes couronnées

## Maison royale de France



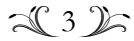
Lettre autographe signée du roi de France **FRANÇOIS I<sup>er</sup> (1494-1547)** à l'empereur Charles Quint, datée de 1526.

[2] p. (280 x 198 mm).

« *Monsieur et bo[n] frere. Je croy que vous ne doutés deu plesyr que se m'a esté de savoyr de vos noveles et povés estre seur que a[n]cores que ma lyberté me soyt plesante. Sy je n'avoys esperance de byentoust vous revoyr, je feroys mon chemyn au pleus grant pene que je ne foys [...]* ».

Le document présenté ici fait référence à un épisode dont le retentissement a tenu l'Europe en haleine. Au cours d'une campagne dans la péninsule italienne, le monarque français a été capturé par les troupes impériales (Pavie, 25 février 1525) et envoyé en prison à Madrid. Cette lettre du roi de France a été écrite peu de temps après sa libération par l'empereur (Traité de Madrid, 24 janvier 1526), pour laquelle il versa une rançon colossale. L'acte signé obligeait entre autres François I<sup>er</sup> à restituer à son rival le duché de Bourgogne et à renoncer à toute prétention sur l'Italie. En outre, il devait se constituer prisonnier à nouveau s'il manquait à ses devoirs. Le roi ne tint cependant jamais parole.

MRM, Aut. 13e



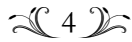
Lettre chiffrée signée par le roi de France **LOUIS XIV (1638-1715)** à son ambassadeur en Suède, Isaac de Pas, marquis de Feuquières, datée de Versailles, le 1<sup>er</sup> novembre 1675.

[10] p. (365 x 245 mm). Les passages chiffrés ont été intégralement décodés sur la lettre par le destinataire. Signature du secrétaire Arnaud au bas de la p. 9. Les feuillets sont retenus par une cordelette de soie bleue.

« *Mons[ieu]r le marquis de Feuquiere. Enfin aprèz avoir esté six semaines entieres sans avoir de vos lettres, j'ay receu en mesme temps cellés du 28 aoust [...]. Je ne suis pas surpris que vous ignorassiez la déclaration du Dannemark a la resolution que le duc de Hannover avoit prise de demeurer neutre avec l'empereur et ses alliez [...]. Je suis très disposé a seconder les intentions de la Suede, principalement aprèz une aggression si manifeste [...]. Faites lui [= à Charles XI, roi de Suède] connoistre que par le nouveau traitté de neutralité qui vient d'estre fait en mon nom avec ce prince, il s'oblige a demeurer neutre tant envers moy qu'envers mes alliez [...]. J'apprends que les choses sont en mechant estat en Pomeranie et qu'elles se ruinent de jour en jour dans le duché de Breme [...]* ».

Le 28 juin 1675, Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup>, marquis de Brandebourg, allié de la couronne danoise, avait remporté la bataille de Ferhbellin contre Charles XI de Suède, allié de la France. Profitant de ce succès, il s'est emparé de la Poméranie suédoise et a pris la dignité de grand-électeur. Le rôle du marquis de Feuquières fut déterminant pour l'engagement de Charles XI aux côtés de Louis XIV contre les États allemands coalisés.

MRM, Aut. 26d



Document signé par **Jeanne-Antoinette POISSON, marquise de POMPADOUR (1721-1764)** (maîtresse de Louis XV), daté du château de Choisy, le 19 septembre 1747.  
[2] p. (202 x 315 mm). Sceau de cire rouge plaqué dans la marge gauche de la p. 1.

« *Nous, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour [...]. A tous ceux qui ces presentes verront, salut. Savoir faisons que, sur le bon et louable rapport qui nous a été fait de la personne de Leonard Aufaure, avocat au parlement de Bordeaux [...], aprouvons, confirmons et ratifions par ces presentes les provisions qui luy ont été accordées par S. A. S. Madame Princesse de Conty [...]* ».

Ce document, rédigé alors que la marquise était la maîtresse « officielle » du roi depuis deux ans, montre l'image d'une femme de pouvoir influente. Cette liaison jugée scandaleuse entraîna une abondante production de pamphlets à son encontre. D'un ton acerbe et faisant la part belle aux connotations pornographiques, cette littérature reçut le nom de « poissonnade », terme railleur dérivé du nom de jeune fille de la favorite du roi.

MRM, Aut. 1298b



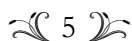
Livre ancien.

Nicolas BOILEAU, *Œuvres de Nicolas Boileau Despréaux*. Avec des éclaircissemens historiques donnez par lui-meme. - Nouvelle edition revuë, corrigée & augmentée de diverses remarques. - La Haye: Pierre Gosse; Jean Neaulme, 1729 (A La Haye, chez P. Gosse & J. Neaulme. MDCCXXIX). - 2 t. ([1], [1 bl.], [2], XVIII, [4], 450 p. (sig. a-c<sup>4</sup> d<sup>1</sup> A-3K<sup>4</sup> 3L<sup>1</sup>); [1], [1 bl.], [2], VII, [1], 370, [19], [3 bl.] p. (sig. \*<sup>2</sup> A-3D<sup>4</sup>): front., en-têtes, lettrines, vignettes et culs-de-lampe historiés gr. s. c., ill. gr. s. c. hors-texte; in-fol. (370 x 238 mm).

[Édition] enrichie de figures gravées par Bernard Picart le Romain. - Dédicace de David Mortier à la princesse de Galles Guillemine Charlotte. - Privilège accordé par les États de Hollande et de West-Frise au libraire amstellodamois David Mortier pour 15 ans, daté de La Haye, le 17 mai 1716. Le privilège est signé A. Heinsius, par ordonnance des États, Simon van Beaumont. - Le frontispice gr. s. c. représente « Le portrait de Boileau Despréaux est apporté sur le Parnasse par la Poésie satirique [...] » et a été « inventé par B. Picart en 1718 et gravé pour la seconde fois en 1729 ». - Vignette gr. s. c. [Érasme] au titre. - Contient: Avis sur cette nouvelle édition; Avertissement de l'éditeur de Genève; Préface de l'auteur; Éloge de Mr. Despréaux, tiré du Discours que Monsieur de Valincour, secrétaire du Cabinet du roi, chancelier de l'Académie, prononça à la réception de Monsieur l'abbé d'Estrées, à présent archevêque de Cambrai. - Titre en noir et rouge; les pages sont imprimées dans un bel encadrement d'entrelacs; les remarques sont imprimées sur deux colonnes.

Les « Explications des figures et vignettes insérées dans les Œuvres de Boileau » sont reliées deux fois au début du tome 1; notes ms. - Reliure en maroquin rouge décorée « à la dentelle » aux armes de **Madame de POMPADOUR**.

MRM, Reliure 32



Lettre autographe signée de la reine de France **MARIE-ANTOINETTE DE HABSBOURG-LORRAINE (1755-1793)**, [s.d.].

[4] p. (167 x 116 mm). Enveloppe originale conservée. Sceau de cire rouge (illisible) au dos de l'enveloppe.

« *J'ai bien regretté, Madame, d'avoir reçu votre lettre un peu trop tard et de n'avoir pas été prevenue sur la presentation de M[a]d[am]e de Janson [...]* ».

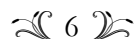
MRM, Aut. 34/1



Buste de la reine **MARIE-ANTOINETTE**.

Biscuit émaillé (haut. sans le socle 23,5 cm). Manufacture de porcelaine de Tournai, 19<sup>e</sup> siècle.

MRM, III.E.680



Brouillon autographe de la réponse du roi des Français **LOUIS-PHILIPPE I<sup>er</sup> (1773-1850)** à la délégation belge venue offrir le trône de Belgique à son fils le duc de Nemours, 1831.

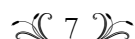
[4] p. (254 x 202 mm). Ce document provient des Tuileries et porte les traces du pillage de la révolution de 1848.

« *Messieurs. Le vœu que vous êtes chargés de m'apporter au nom du peuple belge en me présentant l'acte de l'élection que le Congrès National vient de faire de mon second fils, le duc de Nemours, pour roi de la Belgique me pénètre des sentimens dont je vous demande d'être les organes auprès de votre généreuse nation [...]. Les exemples de Louis XIV et de Napoléon suffiraient pour me préserver de la funeste tentation d'ériger des thrones dans ma famille et pour me faire préférer le bonheur d'avoir maintenu la paix [...]* ».

Au début de l'année 1831, le Congrès national offre la couronne du nouvel État belge au second fils de Louis-Philippe. Il est vrai qu'à cette époque, ce dernier bataille aux côtés des volontaires belges contre les troupes de Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas. Prudent, le roi des Français déclinera poliment la proposition : les puissances européennes (à commencer par l'Angleterre) auraient refusé de voir l'influence française se développer en Europe, comme cela avait été le cas sous Napoléon. On sait que, face à ce refus, la Belgique a proposé le trône à Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, un prince allemand qui épousera néanmoins la fille de Louis-Philippe, Louise-Marie d'Orléans.

MRM, Aut. 46g

## *Maison impériale de France*



Lettre autographe signée de **NAPOLÉON BONAPARTE (1769-1821)** à Monsieur De la Bitte, datée de Paris, le 23 septembre 1785.

[4] p. (216 x 169 mm). La lettre est signée « Votre très humble Buonaparte fils, cadet gentilhomme à l'École royale militaire ». Il s'agit d'une des plus anciennes lettres conservées de Napoléon.

« *Monsieur. L'anné dernier, mon pere, venoit a Paris et étoit chargé par Monsieur Paraviccini, mon oncle, de vous remettre la lettre et certificat de vie pour tacher de rétirer sa pension, en total ou en partie, mais la mort l'a arrêté dans sa course dans la ville de Montpellier. Ainsi, Monsieur, je vous envoie ces pieces [...]* ».

Napoléon fait parvenir les documents nécessaires à la pension de feu son père et annonce son départ prochain pour la Corse.

MRM, Aut. 571k



Ordre de commandement autographe de l'empereur **NAPOLÉON I<sup>er</sup> BONAPARTE** au général de division Antoine Drouot, daté du 16 juin 1815.

[2] p. (91 x 136 mm).

« Vous allez recevoir les ordres. Toute la garde [est] à Fleurus avec mon quartier général. Donner ordre de compléter le pain pour 4 jours et se mettre en marche [...] ».

Ordre de campagne donné dans la matinée du 16 juin 1815, nécessité par l'absence du Maréchal Mortier, duc de Trévise. Ce document exceptionnel, entièrement autographe, est vraisemblablement écrit sur le papier enveloppant le chocolat que l'empereur portait sur lui en campagne. Il témoigne de l'urgence des mesures que devait prendre Napoléon. Ces mouvements de troupes répondaient à un enjeu capital pour le combat qui surviendrait deux jours plus tard: la bataille de Waterloo.

MRM, Aut. 571b



Livre ancien.

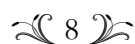
Louis-Alexandre DE CESSART, *Description des travaux hydrauliques* / de Louis Alexandre de Cessart, doyen des Inspecteurs généraux des Ponts et Chaussées, un des commandans de la Légion d'honneur, membre de plusieurs académies et sociétés savantes. - Paris: François-Jean Baudouin; Antoine-Augustin Renouard; Jean-Baptiste Bernard; Denis-Simon Magimel; Treuttel et Würtz; Jean-Louis Goeury, 1806-1808 (Paris, E. Collin, graveur, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 22. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 42. Bernars, libraire, quai des Augustins. Magimel, libraire, quai des Augustins. Baudouin, imprimeur de l'Institut. 1806 (t. 1); Paris, E. Collin, graveur, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 22. Renouard (Ant.-Aug.), libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55. Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Lille, n° 17. Goeury, libraire, quai des Augustins, n° 41. Magimel, libraire, rue Thionville, n° 9. Baudouin, imprimeur de l'Institut. 1808 (t. 2)). - 2 t. (F.T., T., [2], 316 p.; F.T., T., xvi, 358 p.): front. gr. s. c., 67 pl. gr. s. c.; in-4° (312 x 220 mm).

Dédicace de l'éditeur scientifique Louis-Victor Dubois d'Arneville à l'empereur des Français Napoléon I<sup>er</sup>. - Le frontispice, un portrait de l'auteur, a été gravé par B. Roger d'après un dessin de Bouché; les autres gravures sur cuivre ont été exécutées par E. Collin (père).

Exemplaire sur grand papier vélin. - Reliure en maroquin vert aux armes de l'empereur des Français **NAPOLEON I<sup>er</sup>**. - Ex-libris (cachet) à l'encre noire au recto du F.T. des 2 t.: « C. Schnitzler, 1815 »; cachet à l'encre rouge au titre du t. 1 portant « Cabinet de S.M. l'empereur et roi » et orné de l'aigle impériale.

MRM, Reliure 40

## *Empereurs du Saint-Empire romain de la Nation germanique*



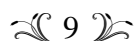
Laissez-passer signé par l'empereur **MAXIMILIEN I<sup>er</sup> DE HABSBOURG (1459-1519)** à Jean II, duc de Clèves, et à son frère Engelbert qui devaient traverser les duchés de Brabant et de Gueldre accompagnés d'environ 60 cavaliers ou piétons, daté de Louvain, le 2 mai 1483.

[2] p. (190 x 365 mm). Signature d'un secrétaire en bas du document. Sceau de cire rouge en pastille (pastille légèrement endommagée).

« Onsen lieven ende getrauwen cancellier ende luyden van onsen radt in Brabant, stathoudere van Ghebre [...]. Wij doen te wetene dat wij, omme zekere, zaken ende redene ons daer toe porrende den heer Jan, hertoghe van Cleve, grave van den Marke, ende Eynghelbert, zijnen broeder, of huere ghedeputeerden end edelen van den voirs. steden van Cleve ende van den Marke, toot den getale van zestich personen of

*daeronder, te perden of te voet, ten landen oft te watere goet zekere ende vast gheleyde ghegeven hebben [...]* ».

MRM, Aut. 131

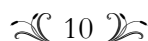


Lettre autographe signée de l'empereur **CHARLES QUINT (1500-1558)** au pape Clément VII, datée d'Augsbourg, le 30 octobre 1530.

[4] p. (326 x 230 mm). Traces d'un sceau de cire rouge (disparu) en p. 4.

L'empereur remercie le pape des condoléances qu'il lui a envoyées à l'occasion de la mort de l'infant Ferdinand, son fils. Il s'occupe de la question religieuse, du rétablissement des Médicis à Florence et exprime son opinion au sujet d'une prochaine nomination de cardinaux.

MRM, Aut. 131/1c



Lettre autographe signée de l'impératrice **MARIE-THERESE DE HABSBOURG (1717-1780)** au Maréchal Palavicini, datée du 11 avril 1768.

[4] p. (195 x 155 mm). Papier à lettre avec bordure noire. Enveloppe originale conservée. Sceau de cire noire (intact) sur l'enveloppe.

*« Marechal Palavicini. Vous recevrais par ce courier signée de moy l'acte sur Samartino comme vous l'avez souhaitée. La signature de l'Emp[ereur], on at pas crut pouvoir le faire, mais comme mon successeur et corregent, il contracte les memes engagements que moi [...]. Vous verais l'Infant de Parme a Mantoue, vous recevais vos instructions la-dessus [...]* ».

Depuis la mort de son époux, l'empereur consort François I<sup>er</sup>, survenue en 1765, Marie-Thérèse utilise pour sa correspondance privée un papier à lettres à bordures noires pour signifier son deuil ; bien que cet usage soit conventionnel, il n'en reste pas moins vrai que le couple impérial s'était toujours témoigné une affection sincère. C'est à son fils et successeur, le futur Joseph II, que la souveraine fait référence dans ce document: si Marie-Thérèse préféra en effet conserver le pouvoir, le jeune Kronprinz lui était associé au gouvernement des « États héréditaires ».

MRM, Aut. 138d



Manuscrit.

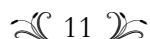
*Quotidiana pietatis exercitia in usum augustissimae imperatricis Hungariae ac Bohemiae reginae.* - [s.l.], 1747. - T, CCXII, [8] p.; 192 x 133 mm.

Manuscrit exécuté pour l'impératrice **MARIE-THERESE D'AUTRICHE**. - Reliure autrichienne du milieu du 18<sup>e</sup> siècle conservée dans son boîtier.

MRM, Reliure 128



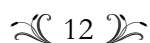
## Maison royale de Belgique



Liste de 52 signatures autographes des **MEMBRES DU CONGRES NATIONAL DE LA BELGIQUE**, proposant la désignation du duc de Nemours, fils du roi des Français Louis-Philippe I<sup>er</sup>, comme roi des Belges, datée de Bruxelles, le 24 janvier 1831.

[4] p. (323 x 210 mm).

MRM, Aut. 1



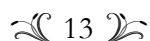
Acte notarié signé par le roi des Belges **LEOPOLD I<sup>er</sup> (1790-1865)** et la reine des Belges **LOUISE-MARIE D'ORLEANS (1812-1850)**, daté de Paris, le 9 juin 1837.

[2] p. (290 x 207 mm). Les noms des deux notaires ont été annulés. Mention d'enregistrement (datée de Paris, le 17 juin 1837) dans la marge gauche de la p. 1. Timbre fiscal à l'encre noire dans le coin supérieur gauche de la p. 1: « Timbre royal/1 f[ranc] 25 c[entimes] ». Timbre fiscal à sec « Timbre royal » dans la marge gauche de la p. 1.

*« Pardevant M[âit]re [mots annulés] et son collègue, notaires à Paris, soussignés, furent présentes Sa Majesté Léopold, premier [...], et Sa Majesté Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans, reine des Belges [...] lesquelles ont, par ces présentes, constitué pour leur mandataire spécial [...] de toucher de M. le payeur des dépenses centrales du Trésor public [...] la somme de un million de francs pour la dot de Son Altesse Royale Madame la princesse Louise d'Orléans, reine des Belges [...] ».*

Ce document exceptionnel est l'acte notarié authentique par lequel les époux, premiers souverains de la Belgique, acceptent la dot de la mariée, fixée à un million de francs or. On remarquera qu'une personne peu scrupuleuse a extrait le document de l'étude notariale et a copieusement annulé les noms et signatures des deux officiers publics.

MRM, Aut. 6008a



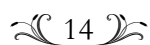
Lettre autographe signée de la princesse **CLEMENTINE DE BELGIQUE (1872-1955)** à Mary Warocqué, datée du 6 février 1899.

[4] p. (178 x 111 mm). Enveloppe originale conservée. Une fleur (orchidée) a été dessinée à l'aquarelle par la princesse dans le coin supérieur gauche de la p. 1. Sceau (intact) de cire rouge (monogramme couronné de la princesse).

*« Chère Madame. Les ravissantes fleurs que je viens de recevoir m'enchantent par leur beauté, leur parfum et les souvenirs qu'elles m'apportent, par vous, de mon cher pays [...] ».*

Les contacts entre le palais de Laeken et le château de Mariemont ont toujours été privilégiés par les Warocqué. Des envois de fleurs et de fruits cultivés dans le domaine étaient un prétexte pour maintenir ces relations cordiales.

MRM, Aut. 7a



Lettre autographe signée de la princesse **ÉLISABETH DE BELGIQUE (1876-1965)** à Raoul Warocqué, datée de Possenhofen, le 2 juillet 1909.

[4] p. (167 x 124 mm). Enveloppe originale conservée. Papier à lettre au monogramme de la princesse.

« *Cher monsieur Warocqué. J'apprends avec un profond regret la mort de votre mère. Je sais quelle grande affection vous unissait et je comprends votre douleur. Dans des circonstances aussi cruelles, les consolations sont rares, mais vous aurez celle de penser que votre mère a trouvé dans l'affection d'un fils de votre valeur le bonheur de son existence [...]* ».

MRM, Aut. 9e

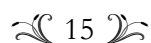


Dessin original de la princesse **ÉLISABETH DE BAVIERE**, future **ÉLISABETH DE BELGIQUE (1876-1965)**, réalisé le 18 septembre 1888, à l'âge de 12 ans.  
[2] p. (113 x 150 mm).

À travers ce dessin, modeste production de la jeune princesse de Bavière, on ressent déjà tout son intérêt pour la musique, une passion que cette grande mélomane veillera à entretenir tout au long de sa vie.

MRM, Aut. 5396

## *Maison royale de Grande-Bretagne*



Lettre autographe signée de la reine **VICTORIA I<sup>re</sup> D'ANGLETERRE (1819-1901)**, datée du château de Windsor, le 8 janvier 1840.

[4] p. (201 x 131 mm). Papier à lettre décoré d'une scène de bal costumé et de rinceaux en p. 1.

« *Chère Veito. Mille remerciements pour les deux aimables lettres, dont la dernière m'est parvenue hier soir. Je me réjouis fort du zèle que tu mets à m'écrire, chère et bonne Veito. J'espère vivement que nous nous reverrons bientôt; alors je serai une dame mariée! Je puis à peine m'imaginer que cela soit réel. Mon cher Albert [de Saxe-Cobourg-Gotha] m'écrit la même chose; la séparation sera bientôt révolue [...]. Demain soir, je me rends à Londres. Le 16, j'ouvre le Parlement [...]* ».

Cet autographe, adressé à une princesse dont nous ne connaissons que le surnom, nous présente la jeune reine (elle a été couronnée deux ans plus tôt) quelques semaines avant son mariage. C'est en effet le 10 février 1840 qu'elle épouse à Londres Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. On remarquera que la reine utilise ici l'allemand, une langue qu'elle maîtrise parfaitement, dans une graphie cursive tout à fait commune qui sera utilisée jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale: la gothique allemande.

MRM, Aut. 68/2b



Enveloppe affranchie au moyen du « One Penny Black », le premier timbre-poste (à l'effigie de la reine **VICTORIA**) qui ait été émis dans le monde. Elle contient une lettre adressée par le poète et dramaturge anglais Robert Browning à Camberwell, datée du 18 décembre 1840.

MRM, Aut. 538.

## *Maison royale d'Espagne*

16

Lettres patentes de **PHILIPPE V (1683-1746)**, roi d'Espagne, en faveur de Michel-Constantin, comte de Ruyschen, datées de Madrid, le 30 avril 1705.

[12] p. (315 x 220 mm; boîtier du sceau: 132 mm). Sceau de cire rouge pendant sur lacs de soie tressés (bleu, blanc et rouge), de type « grand sceau de majesté » (brisé). Ces lettres ont été entérinées et signées par les président et membres de la Chambre des comptes de Bruxelles, par le premier roi d'armes des « pays de pardeca » Joseph Vander Leene et par le roi d'armes ordinaire de Philippe V.

*« Philippe, par la grace de Dieu, roy de Castille, de Leon [...]. Comme aux roys et princes souverains desquels tous estats et degréz de noblesse, preeminences et seigneuries procedent [...]. Scavoir faisons que nous, ayant esté fait rapport des bons, fidels et signaléz services de nostre cher et feal Messire Michel Constantin de Ruyschen, baron d'Eslessem [...] creons ledit baron d'Eslessem, comte de son nom de Ruyschen par ces presentes [...] ».*

Ces lettres patentes octroyées par le roi d'Espagne, alors aussi souverain des Pays-Bas, accordent le titre de comte à un des membres de la noblesse « belge », Michel-Constantin de Ruyschen. Il est intéressant d'observer que cet acte, tout à fait conventionnel, adopte un « processus de réalisation » opéré dans les grandes chancelleries royales et impériales de l'époque. Le souverain, après avoir donné le détail de ses titres (titulature), explique le but de sa démarche (exposé) et les effets qu'il y donne (dispositif). On notera en outre que le document est signé et qu'il porte un sceau bien particulier utilisé dans de telles circonstances : le grand sceau de majesté, conservé dans son boîtier d'origine.

MRM, Aut. 1393

# Hommes politiques

## France

17

Lettre signée avec note autographe par **Armand-Jean DU PLESSIS, cardinal de RICHELIEU (1585-1642)**, à Urbain de Maillé, marquis de Brézé, datée de 1627.

[4] p. (336 x 227 mm). En p. 4 figurent deux petits sceaux de cire rouge aux armes du cardinal (intacts) sur lacs de soie rouge.

« *Monsieur. J'ay receu vos lettres du [espace laissé vide]. Pleust a Dieu que les nouvelles que vous escripvez [...] fussent veritables [...]. Il est temps que ces Mess[ieu]rs qui sont a Brouage, scavoit est, De Beaulieu, Persac, Launay [...] et de l'Isle, secourent Rhé ou jamais [...]* ».

Accordée aux Huguenots par l'Édit de Nantes en 1598, La Rochelle était considérée par le pouvoir royal comme étant une ville clairement réformée. En prétextant que les habitants de la ville s'étaient constitués rebelles contre le roi en signant un pacte avec l'Angleterre (celle-ci venait de déclarer la guerre à la France), Richelieu ordonna en 1627 d'en mener le siège, qu'il prépara lui-même. Le marquis de Brézé y participa. En bas de la p. 2, à côté de la signature du cardinal, quelques mots de sa main: « *Il est temps ou jamais de secourir R<sup>e</sup>. Pleust a Dieu avoir donné tout mon bien pour cela* ».

MRM, Aut. 623/2b



Livre ancien.

René MOREAU (éd.), *Schola Salernitana, hoc est de valetudine tuenda, opus, nova methodo instructum infinitis versibus auctum*, commentariis Villanovani, Curionis, Crelli & Costansoni illustratum. - Paris: Thomas Blaise, 1625 (Parisii, via Jacobea, sumptibus Thomae Blasii). - [14], 795, [1 bl.], [20] p. (sig. a-c<sup>8</sup> d<sup>2</sup> A-3E<sup>8</sup> o<sup>3</sup>); in-8° (180 x 112 mm).

Cum indicibus quatuor capitum, quaestionum, auctorum & rerum memorabilium. - Dédicace de René Moreau au cardinal de Richelieu datée de Paris, aux Calendes de novembre 1624. - Privilège de Louis XIII accordé à René Moreau pour six ans, daté de Saint-Germain-en-Laye, le 26 septembre 1624 et signé Matharel. Achevé d'imprimer le 29 novembre 1624. - Fleuron au titre.

Exemplaire réglé. - Reliure en maroquin rouge décorée à la Du Seuil **aux armes du cardinal de RICHELIEU**, portant la devise « His fulta manebunt ». - Ex-libris ms. au titre: « Joannes Baptista Pallienne, doctor medicus Monspeliensis [...] 1742 [...] ».

MRM, Reliure 289

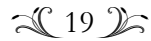
18

Signatures de **Marie-Joseph-Paul-Yves-Roch-Gilbert MOTIER, marquis de LA FAYETTE (1757-1834)** et de **Laurent, marquis de GOUVION-SAINT-CYR (1764-1830)**, sur un diplôme daté de Paris, le 12 janvier 1791.

[2] p. (245 x 332 mm). Le document porte au total cinq signatures (le commandant général, le capitaine, le chef de division, le major général et le commandant de bataillon).

« Nous, soussignés, déclarons et attestons à qui il appartiendra que Monsieur Augustin Jean Bapt[ist]e Biannié, caporal, natif de Paris [...], s'est fait enregistrer le 7<sup>bre</sup> [septembre] 1789 dans la Garde nationale de ce bataillon [...] ».

MRM, Aut. 1370



Lettre signée par **Georges-Jacques DANTON (1759-1794)**, en tant que Ministre de la Justice, datée de Paris, le 31 août 1792, l'An IV<sup>e</sup> de la Liberté et le 1<sup>er</sup> de l'Égalité.  
[2] p. (310 x 203 mm).

« Le commissaire du Pouvoir exécutif près le tribunal d'appel de la police correctionnelle m'expose, Monsieur, que son tribunal n'a point de local pour ses audiences [...]. Vous sentés au surplus combien ses fonctions sont importantes et qu'il reprenne au plutôt son activité. Vous voudrés donc bien pourvoir à cet égard aux mesures les plus convenables et les plus expéditives [...] ».

MRM, Aut. 640/1a

## Angleterre

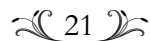


Lettre autographe signée par **George VILLIERS, duc de BUCKINGHAM (1592-1628)**, au roi d'Angleterre Charles I<sup>er</sup>, datée de Londres, le 21 novembre 1627.  
[2] p. (284 x 190 mm).

« Sire. Estant de retour par-deçà, j'ay estimé mon débvoir d'avertir V. M. com[m]e j'ay esté contraint à faute de vivres de quitter l'isle de Ré et de faire ma retraicte à un lieu de seureté, estant poursuivy de l'ennemy [...]. Il plaira à V. M. d'entendre que encore que ceste entreprise ne semblast regarder l'Allemagne, estant tournée vers la France, toutefois c'est le vray moyen de remettre les affaires d'Allemagne [...] ».

L'évacuation par les troupes anglaises de l'île de Ré s'inscrit dans le contexte de la guerre qui opposait la France à l'Angleterre. Cette dernière était venue secourir la cité de La Rochelle, bastion huguenot assiégé par les troupes du cardinal de Richelieu (1627-1628).

MRM, Aut. 771/1



Document pré-imprimé signé par **John CHURCHILL, duc de MARLBOROUGH (1650-1722)**, daté du 27 août 1709.

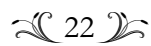
[2] p. (292 x 180 mm). Sceau de cire noire plaqué (intact) en bas de la p. 1. Sur les deux faces a été cacheté à l'encre bleue « Collection Dr Bamps/Hasselt ».

« To all lieutenants generall, colonels, captains, and other officers [...]. Whereas I have taken and do her by take into my protection and safeguard the castle of Printhaegen, belonging to the Baron de Petersem, scituate in the country of Liege, near Courteshoven [...]. I do hereby will and require you and every one of you not to quarter or lodge or suffer to be quartered or lodged any of the troops and companies under your command within the said castle, its appendicies and dependencies [...] ».

Le document présenté est une interdiction faite aux soldats anglais qui se trouvent sous le commandement de Marlborough, de prendre quartier et de loger, laisser prendre quartier ou logement au château de « Printhaegen », situé dans la principauté de Liège.

MRM, Aut. 881/3

## *Allemagne*



Lettre autographe signée d'**Otto VON BISMARCK (1815-1898)**, datée de Berlin, le 20 avril 1866.  
[4] p. (210 x 130 mm).

*« Excellence. La réponse de l'Autriche est arrivée. Je vous envoie ci-joint la copie du passage dont il s'agit. Sa Majesté est d'une humeur plus pacifique que celle que le succès – et l'équité – de notre politique me paraît commander. Nous étions d'accord pour ne pas chercher la guerre, mais pour poursuivre notre politique dans le Holstein et en Allemagne sans la craindre. J'ai le sentiment que nous la craignons. Aidez-moi à combattre cette impression! L'Autriche nous mande que le 25, elle ordonnera de commencer la dislocation de ses troupes dont la répartition a pris 5 semaines, et nous devons avoir terminé le 26 le rétablissement de la paix [...] ».*

L'ascendant que la Prusse prenait depuis plus d'un siècle au détriment de l'Autriche laissait craindre un affrontement de taille entre les deux protagonistes, au sujet de la direction que devait prendre l'espace germanique. Sciemment, Bismarck provoqua le conflit en évoquant la gestion du duché de Holstein, un territoire gagné au détriment du Danemark en 1864. L'année 1866 voit l'explosion des tensions et le succès de la politique prussienne du Premier ministre: par la bataille de Sadowa (3 juillet 1866), la Prusse s'assure l'exclusivité de la direction des anciens États germaniques du Nord. L'intégration des États du Sud sera réalisée après la guerre franco-allemande de 1870 et préfigurera le futur Empire allemand.

MRM, Aut. 770b

## *Anciens Pays-Bas*



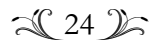
Lettre autographe signée de **MARIE DE HONGRIE (1505-1558)**, gouvernante des Pays-Bas, à son frère l'empereur Ferdinand I<sup>er</sup> de Habsbourg, datée de Cigales, le 10 mai 1558.  
[4] p. (300 x 213 mm). Traces d'un sceau de cire rouge (disparu) en p. 4.

*« Mons[eigneu]r. Aiant entendu que la renonciacion de Sa Ma[jes]té faite de l'Empire a v[ost]red[it] profit avés esté esleu empereur sans aucune difficulté, en ay eu l'aise et contenteme[n]t que pour pensee selon le parfaite amour et observance que ay tousjours tenu a V[ost]red[ite] Ma[jes]té et ne puis fero[y] le vous congratuler et eslever Dieu en Luy supliant que ce puisse estre ceste gloire au salut de V[ost]red[ite] Ma[jes]té et pour le bien universel [...] ».*

Dans cette lettre, l'ancienne gouvernante (elle s'était retirée en Espagne avec son frère Charles Quint) félicite Ferdinand pour son élection définitive comme empereur germanique. En effet, Charles avait compris que l'étendue de ses possessions entravait leur bonne gestion respective. Si l'Espagne et les anciens Pays-Bas devaient revenir à son fils (le futur Philippe II), le souverain avait choisi dès 1531 son frère cadet pour assurer la gestion de l'Empire. Plus que jamais, le

document présenté montre bien « l'esprit de famille » qui unissait alors les Habsbourg autour de desseins politiques communs.

MRM, Aut. 172/1a



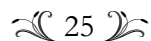
Lettre signée par les archiducs **ALBERT (1559-1621)** et **ISABELLE (1566-1633)**, à Roberto Bellarmino, datée de Bruxelles, le 25 septembre 1610.

[4] p. (315 x 203 mm). Signature d'un secrétaire en bas de la p. 1. Sceau de cire rouge en pastille (intact) en p. 4.

« *Mon cousin. Comme nous ayons trouvé convenir de rappeler pardeca le très reverend pere en Dieu Mess[i]re Herman d'Ortembergh, evesque d'Arras, pour doresnavant entendre aux debvoirs de sa charge episcopale a la consolation des suppostz de sa diocese, qui est de grande estendue, et qu'estant a ce moyen besoing de surrogier en sa place quelque personne qui ait charge de la conduite et poursuite des affaires qui se p[rese]nteront a traicter de n[ost]re part en cour de Rome, nous ayons denommé le p[rese]nt Mess[i]re Phi[i]lipp[e] Maes, ch[eva]llie[r], n[ost]re conseiller [...]* ».

MRM, Aut. 178h

## **Russie (Ex-URSS)**



Lettre autographe signée de **Léon TROTSKI (1879-1940)** à Charles Plisnier, datée de Hønefoss (Norvège), le 25 janvier 1936.

[4] p. (222 x 172 mm). Enveloppe conservée. Le nom du destinataire indiqué au verso de l'enveloppe est « Konrad Knudsen ».

« *Mon cher Plisnier. Je suis bien touché – dans mon village norvégien – par votre dédicace si inattendue. Elle a en tout cas le mérite d'être désintéressée. Je dois avouer que je rencontre parfois des difficultés à vous suivre dans votre royaume des images [...]. Permettez deux petites remarques [...]* ».

MRM, Fonds Plisnier 137 ter.1



Photographie dédicacée par **Léon TROTSKI** à Charles Plisnier, datée de Hurum (Norvège), le 4 novembre 1936.

La dédicace se trouve au verso du cliché.

« *A Charles Plisnier. Paternellement. Léon Trotsky. Hurum, Norvège. 4 oct. 1936* ».

MRM, Fonds Plisnier 311.10

# Hommes de lettres

26

Accord entre **THIBAUD IV (1201-1253)**, comte de Champagne, et Gautier de Reynel, au sujet de territoires sis à Montesclaire et Simancourt, le jour de la Résurrection du Christ 1246 (8 avril 1246).

[2] p. (279 x 218). Sur vélin.

« *Ge, Gautiers, sires de Tisnel, chevallier[s], fais savoir a touz cels qui viront ces lettres que, co[mm]e descorde fust antre moi, d'une part, et mo[n] chier signor Th[ibaud], par la grace de Dieu, roy de Navarr[e], [comte] de Champ[agne] et de Brie, comte palais [= palatin], seur ce que demandoie ou terere et ou finaige de Mo[n]tesclaire et seur autres chouses qui n'estient pas esclaries antre moi et lui [...]* ».

Thibaud IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre (sous le nom de Thibaud I<sup>er</sup>), est surtout passé à la postérité pour ses œuvres littéraires: 71 compositions lyriques dans lesquelles on retrouve toute l'élégance de la poésie courtoise. Le document présenté reflète le grand féodal de Champagne, lui-même vassal du roi de France: il s'agit d'un accord passé avec un de ses vassaux, Gautier de Reynel, au sujet du finage – c'est-à-dire les limites – de la terre de Monteclaire (act. Fr., dép. Haute-Marne, comm. Andelot-Blancheville). Un différend avait en effet éclaté quelques années auparavant au sujet de cette seigneurie sur laquelle Thibaud avait fait édifier un château en 1218.

MRM, Aut. 499/1

27

Lettre autographe signée de **Didier ÉRASME (1469-1536)**, à Willibald Pirckheimer, datée de Bâle, le 13 des calendes d'avril 1528 (20 mars 1528).

[4] p. (329 x 217 mm). Sceau (intact) portant sa devise *Nulli cedo*.

Érasme se réjouit de la dernière lettre qu'il a reçue de son correspondant. Il lui fait part de ses douloureuses expériences touchant la fidélité des amis. Il l'informe qu'en Espagne s'est produite une grande agitation dans les couvents des moines et, ni l'empereur Charles Quint, ni l'archevêque n'ont pu y remédier. À Paris, les théologiens s'agitent. Pour les apaiser, il leur a écrit une lettre. Le roi d'Angleterre Henri VIII et l'archevêque de Canterbury lui ont offert l'hospitalité, mais diverses raisons l'empêchent d'y répondre favorablement. Il lui importe peu que Philippe [Mélanchton] ait collaboré au libelle de Luther [peut-être le *De Servo Arbitrio*]. Les propositions sont à nouveau imprimées. Il pense qu'où règne le luthéranisme, la science court à sa perte. Érasme aborde ensuite la situation délicate régnant en Hongrie ainsi que la question des Turcs et des anabaptistes. Il donne aussi quelques nouvelles de sa santé. Sa gravelle, qu'il calme en buvant un vin « délicieux », lui procure de grandes souffrances. Enfin, il compatit au sort d'Albrecht Dürer, qui mourra le 5 avril 1528.

MRM, Aut. 568/1



Livre ancien.

Didier ÉRASME, *Adagiorum opus* Des. Erasmi Roterodami, ex postrema autoris recognitione. - Lyon: Sébastien Gryphe, 1550 (Lugduni apud Sebastianum Gryphium, M. D. L.; [colophon]

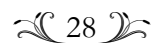


Lugduni apud Sebastianum Gryphum, M. D. L. (col. 1225-1226); Sebastianus Gryphus excudebat Lugduni, anno M. D. L.). - [80] p., col. 1-1226, [1], [2 bl.] p. (sig. 2a-e<sup>8</sup> a-z<sup>8</sup> A-P<sup>8</sup> Q<sup>6</sup>); in-fol. (342 x 220 mm).

Accessit editioni undex novus, lectori quaecunque notatu digna in hoc opere tractantur commonstrans. - Marque de l'imprimeur au titre et au colophon. - Imprimé en 2 et 3 colonnes.

Exemplaire réglé. - Reliure française du 16<sup>e</sup> siècle en veau brun aux armes de Philippe III de Croÿ. - Ce livre a appartenu respectivement à Philippe III de Croÿ, Seillière, Lebeuf de Montgermont, Edouard Rahir (ex-libris), H. Bordes (ex-libris) et E.M. (ex-libris).

MRM, Reliure 314



Lettre autographe signée de **Jacques-Auguste DE THOU (1533-1617)** à Ubbo Emmius, datée du 15 des calendes d'octobre 1613 (17 septembre 1613).  
[4] p. (307 x 98 mm).

Dans ce courrier, de Thou regrette que les deux dernières lettres qu'Emmius lui a adressées se soient perdues, d'autant plus qu'elles contenaient des corrections relatives à son célèbre ouvrage *Historiae sui temporis*. Il serait heureux si son correspondant pouvait lui communiquer à nouveau les plus importantes. Il l'informe ensuite sur l'avancement de son travail et se réjouit de la publication prochaine de la nouvelle édition de l'*Histoire de Frise* d'Emmius.

MRM, Aut. 499/2



Livre ancien.

*Karoli Magni et Ludovici Pii christianiss. regum et imp̄p. Francorum capitula sive Leges ecclesiasticae et civiles ab Ansegiso abbate & Benedicto Levita collectae libris septem, qui nunc primum integri eduntur ex vertustiss. exemplarib. adjectis etiam aliis eorundem regum et Karoli Calvi capitulis.* - Paris: Claude Chapelet, 1588 (Parisiis, apud Claudium Chapelet via Jacobaea, sub signo Unicornis. M. D. LXXXVIII). - [1], [1 bl.], [26], 424, [32], [1 bl.] p. (sig. a<sup>8</sup> e<sup>6</sup> A-3I<sup>8</sup>); in-8<sup>o</sup> (185 x 115 mm).

Glossarium sive interpretatio obscuriorum aliquot vocabulorum quae in iisdem capitulis leguntur. - Marque de l'imprimeur au titre. - Dédicace au roi de France Henri III. - Privilège signé Danes, accordé à l'imprimeur Claude Chapelet pour le terme de dix ans.

Reliure en maroquin rouge décorée à la Du Seuil aux armes de **Jacques-Auguste DE THOU** et de sa première femme **Marie BARBANÇON**. - Ex-libris impr. armorié sur le 1<sup>e</sup> contreplat de la reliure: « Hen<sup>v</sup> Hunter Esq<sup>t</sup> »; ex-libris impr. de Raoul Warocqué au recto de la garde supérieure.

MRM, Reliure 134



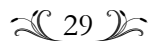
Livre ancien.

Antoine SANDERUS, Antonii Sanderi presbyteri, S. Th. licentiate *Hagiologium Flandriae sive De sanctis eius provinciae liber unus.* - Anvers: Guillaume de Tongres, 1625 (Antverpiae. Apud Gulielmum a Tongris. M. DC. XXV). - 168, [4] p. (sig. A-X<sup>4</sup> Y<sup>2</sup>); in-4<sup>o</sup> (195 x 148 mm).

Ad amplissimum dominum Joachimum Arsenium abbatem Blandiniensem. - Dédicace de l'auteur à l'abbé Joachim-Arsène Schayck. - Vignette au titre. - Contient: *Stephanus Bellocassius in sanctologo Flandriae, Votum ad Flandros sanctae memoriae viros.*

Notes ms. - Reliure en veau fauve aux armes de **Jacques-Auguste DE THOU** et de sa seconde femme **Gasparde DE LA CHASTRE**. - Ex-libris impr. armorié sur le 1<sup>e</sup> contreplat de la reliure; ex-libris impr. de Raoul Warocqué; notes ms. et ex-libris au verso de la 2<sup>e</sup> garde supérieure: « [...] Ce livre provient de la bibliothèque du célèbre président Jac. Aug. De Thou (Thuanus). On reconnaît très-facilement les volumes qui ont appartenu à sa belle bibliothèque, à la reliure élégante qui porte ses armes et son chiffre. Ce genre de livres est pour cela seul très-recherché en France. [D'une autre main:] Écriture de C. Serrure à Gand. [D'une troisième main:] Cout F. 251,50 vente Della Faille sub n<sup>o</sup> 1386. Anvers 28 mars 1848. Ant. Van Bellingen [...] ». - Sur le 1<sup>er</sup> contreplat de la reliure est collée la notice 3383 d'un ancien catalogue de vente.

MRM, Reliure 135



Lettre autographe signée de **Jean RACINE (1639-1699)**, à Marie Racine, datée du 16 août 1658 (ou 1659).

[4] p. (166 x 135 mm).

« *Ma très chère soeur. J'ay veu ma cousine de Sacy par qui j'ay appris de vos nouvelles. Car il n'y a pas moyen d'en apprendre autrement. Je ne scay pas ce que je vous ay fait pour vous dépitier de telle sorte contre moy [...]. J'ay sceû toutes les broüilleries de Logeois et de M<sup>e</sup> Manon et celles de M<sup>r</sup> de Sacy et de M<sup>r</sup> le Procureur. Faites moy sçavoir de vos nouvelles et aimez moy toujours* ».

Orphelin très tôt, Racine est recueilli par ses grands-parents. Après le décès de son mari, survenu quelques années plus tard, sa grand-mère décide d'entrer au couvent de Port-Royal, accompagnée de son petit-fils. L'enfant y reçoit une solide formation (il apprend notamment le grec et le latin). Il est âgé de vingt ans à peine lorsqu'il écrit cette lettre à sa sœur Marie. On y découvre un jeune homme dépité de n'avoir plus de nouvelles de celle qui reste à ses yeux une de ses dernières attaches familiales. Si le style de la lettre est plaisant, mais somme toute conventionnel pour l'époque, on ne distingue pas encore le génie littéraire en devenir. Pourtant, dès 1660, Racine connaîtra ses premiers succès auprès de Louis XIV...

MRM, Aut. 460/1



Lettre autographe signée de **Denis DIDEROT (1713-1784)** à André-François Le Breton, datée du 4 mars 1769.

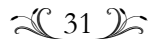
[8] p. (201 x 159 mm).

« *Je souhaite, Monsieur, pour vos véritables interets que vous entendiez mieux vos autres affaires que celle cy, et pour tous ceux qui seront dans le cas de vous obliger que n'usiez pas avec eux de la même logique [...]. C'est que personne depuis qu'on imprime, n'ayant de sa propre autorité, aussi injustement, aussi sourdement, aussi cruellement lesé un auteur que je l'ai été par vous [...]. Vous avez fait des ingrats, Monsieur, cela se peut, mais en suis je ? Qu'avez-vous fait pour moi, que vous n'avez fait en meme tems pour vous ? Et quand vous m'eussiez donné de l'or aussi gros que vous, croyez vous que vous eussiez jamais effacé l'injure mortelle de sabrer, de barbouiller clandestinement mon travail [...]* ».

Diderot adresse cette lettre au plus célèbre des « Libraires associés », André-François Le Breton, pour s'insurger contre l'attitude de ce dernier à son égard. Il lui reproche, à travers un long argumentaire, d'avoir modifié sans son autorisation certains articles destinés à l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Ces interventions cavalières étaient ressenties par Diderot comme une injure suprême et avaient déjà conduit, par ailleurs, à un affrontement

entre les deux hommes en 1764. Le deuxième grand point de discorde concerne l'exécution du contrat de Louis-Jean-Marie Daubenton, célèbre naturaliste, qui avait rédigé plus de 900 articles d'histoire naturelle pour l'*Encyclopédie*. Ces propos, ressentis comme une véritable injustice par Diderot, l'ont poussé à exposer, avec l'éloquence qui lui est propre, le travail et les sacrifices qu'il avait consentis à cette colossale entreprise.

MRM, Aut. 349/1



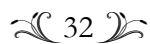
Lettre autographe signée de **Nicolas-Edme RESTIF DE LA BRETONNE (1734-1806)**, à Alexandre-Balthazar-Laurent Grimod de La Reynière, datée du 4 mars 1789.

[4] p. (225 x 176 mm).

« *Monsieur et très cher ami! J'ai vu le P.S. de la lettre à Belin: ainsi, je pense que je puis vous écrire, sans être importun. Vous devez avoir vu les derniers volumes des Nuits de Paris, qui sont les XII, XIII & XIV. Je ne vous en dis rien. Je me défie de ce qui vous entoure [...]* ».

Restif de la Bretonne est un personnage étonnant. D'origine modeste, il s'est notamment attaché à décrire dans ses œuvres – dont certaines ont été imprimées sur ses propres presses et directement composées par lui – la vie des paysans de la fin de l'Ancien Régime. La lettre ici exposée est caractéristique. Son correspondant, Alexandre Gimod de La Reynière, s'était toujours rebellé contre ses parents et les contraintes sociales. Son attitude excentrique lui valut d'ailleurs d'être enfermé dans un couvent, par lettre de cachet, en 1786. Deux ans plus tard, sa peine est commuée et il est banni de la ville de Paris. Cet autographe s'inscrit dans ce contexte. Après avoir évoqué, sans en parler véritablement, la parution de trois nouveaux tomes de ses *Nuits de Paris*, Restif réitère la méfiance qu'il a envers Barthe, un espion envoyé par les parents de La Reynière pour surveiller les agissements de leur fils. Lorsqu'il en parle, craignant d'être intercepté par l'intéressé, Restif utilise un code qu'il veut être du latin déguisé sous des caractères grecs. Ce langage secret, typique de l'auteur, est pourtant des plus aisés à décrypter: il s'agit en réalité de mots français, dont l'orthographe est légèrement modifiée.

MRM, Aut. 464/2



Lettre autographe signée de **Victor HUGO (1802-1885)**, à Charles Le Hon, [mai 1840].

[4] p. (219 x 289 mm).

« *Monsieur le comte. Soyez assez bon pour mettre sous les yeux du roi des Belges l'exemplaire ci-inclus des Rayons et des Ombres que je prends la liberté d'offrir à Sa Majesté [...]* ».

MRM, Aut. 395h



Livre.

Victor HUGO, *Les Rayons et les ombres* / [Victor Hugo]. - Paris: Delloye, 1840 (Paris. Delloye, libraire, place de la Bourse, 13. 1840). - [3], [1 bl.], XIII, [1 bl.], 389, [1 bl.] p.; 233 x 139 mm. - (*Œuvres complètes de Victor Hugo. Poésie*, 7).

L'ouvrage est imprimé à Paris par Béthune et Plon. - L'adresse bibliographique imprimée sur la 1<sup>e</sup> de couverture est la suivante: « Paris. Au siège de la Société pour l'exploitation des Œuvres de Victor Hugo. Chez Duriez et

Comp[agn]ie rue Monsieur-le-Prince, 49. 1841 »; sur la 4<sup>e</sup> de couverture est imprimée la mention d'imprimeur: « Paris. - Imp. de Pommeret et Moreau, 17, quai des Augustins ».

Demi-reliure en maroquin vert; les couvertures originales sont conservées.

MRM, inv. 12.763



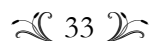
Livre.

Victor HUGO, *Les Chansons des rues et des bois* / Victor Hugo. – Paris-Bruxelles-Livourne: Librairie internationale A. Lacroix, Verboeckhoven et C<sup>ie</sup>, 1865 (Paris Librairie internationale 15, boulevard Montmartre, 15 au coin de la rue Vivienne A. Lacroix, Verboeckhoven et C<sup>ie</sup>, éditeurs à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne. 1865). – XVI-440 p.; 238 x 151 mm.

L'ouvrage est imprimé à Bruxelles par A. Lacroix, Verboeckhoven et C<sup>ie</sup>.

Cet exemplaire a appartenu à **Victor HUGO** (ex-libris estampé sur maroquin bleu collé sur le 1<sup>er</sup> contreplat de la reliure); une correction manuscrite de l'auteur en p. 23. – Demi-reliure de maroquin bleu exécutée par Ém. Babouot. – Lettre autographe signée de Victor Hugo reliée dans l'ouvrage.

MRM, inv. 16.442



Manuscrit autographe signé de l'*Ode à Léopold II* de **Paul VERLAINE (1844-1896)**, [s.d.].  
[2] p. (227 x 140 mm).

« *A Léopold II de Belgique. Je vous aime Français et Roi, je vous respecte. Beaucoup de votre sang coule en mon sein. Du mien bat dans le votre en revanche [beaucoup], et le tout le dit compatriote en langue bien correcte. Vous êtes souverain, et je suis un insecte [...]* ».

MRM, Aut. 511



Lettre autographe signée d'**Émile ZOLA (1840-1902)**, datée du 25 juillet 1883.  
[4] p. (207 x 131 mm).

« *Monsieur. J'ignore encore le titre exact de mon prochain roman et la date précise à laquelle il pourra être prêt. Mais, si je pouvais même vous donner ces renseignements, je vous avoue que j'hésiterais à le faire, car il y a à Buda-Pesth un pirate, un certain Grimm, qui attend chaque fois l'annonce de mes livres pour promettre à ses clients la traduction, qu'il me vole [...]* ».

Dans cette lettre, Émile Zola se plaint amèrement d'un éditeur hongrois, Gustav Grimm, qui avait pris la liberté de publier sans son autorisation des traductions allemandes de ses œuvres. Pour éviter que cela ne se reproduise, Zola avait décidé de planifier – directement avec un éditeur allemand – la commercialisation de la traduction de son prochain roman, la *Joie de vivre*. Avant que l'accord ne soit concrétisé, il s'était refusé à communiquer à quiconque son titre et sa date de parution, craignant que Grimm ne récupère ces informations à son avantage.

MRM, Aut. 527e

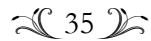


Photographie dédicacée par **Émile ZOLA**, [s.d.].

La photographie (164 x 108 mm) a été tirée par le photographe Eugène Pirou à Paris.

« *Merci! Emile Zola* ».

MRM, Aut. 527c



Lettre autographe signée d'**Alfred DREYFUS (1859-1935)**, à Franz Cumont, datée de Paris, le 4 novembre 1910.

[4] p. (173 x 110 mm). Papier avec bordure noire. Estampage à sec « 101, boul<sup>d</sup> Malesherbes » en haut de la p. 1.

« *Cher Monsieur. J'ai été très touché de votre aimable pensée et je vous remercie bien vivement de m'avoir envoyé votre livre sur le culte de Mithra [...] conduit à montrer [...] l'origine purement humaine des religions, leurs traits communs, la répercussion des unes sur les autres, vous leur avez porté un coup formidable en sapant la croyance et leur origine divine. Et cela, on ne vous le pardonnera pas [...]* ».

MRM, Aut. 841b

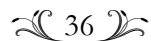


Livre.

Franz CUMONT, *Les Mystères de Mithra* / par Franz Cumont. - Troisième édition revue et annotée. - Bruxelles: H. Lamertin, 1913 (XVIII, [1], [1 bl.], 258 p.): 18 fig., 1 carte; 24 cm.

Demi-reliure de cuir rouge; les couvertures originales sont conservées.

MRM, 10.027A



Lettre autographe signée de **Marguerite YOURCENAR (1903-1987)** à Charles Bertin, datée de Petite Plaisance (Maine, USA), le 3 septembre 1971.

[2] p. (267 x 183 mm). Enveloppe originale conservée.

« *Cher Monsieur. Merci pour Le bel Âge où je retrouve la douceur un peu perfide des petites villes (de Belgique? Et aussi d'ailleurs?) [...]. Merci plus encore pour Christophe Colomb que je trouve véritablement très beau [...]* ».

MRM, Fonds Bertin, Ac. 98/3/591

# Philosophes

❧ 37 ❧

Lettre autographe signée de René **DESCARTES (1596-1650)** à Guillaume Gibieuf, datée du 19 janvier 1642.

[8] p. (226 x 171 mm).

« J'ay toujours assez esprouvé combien vous favorisiez le désir que j'ay de faire quelque progres en la recherche de la vérité [...]. Je suis aussy tres obligé au Reverend Pere de la Barde, pour avoir pris la peine d'examiner mes pensées de métaphysique, et m'avoir fait la faveur de les défendre contre ceux qui m'accusaient de metre tout en doute [...]. J'ay trop bien sceu et prédit il y a longtems que mes pensées ne seroient pas au goust de la multitude [...]. Mais cela ne m'a pas empesché d'offrir mes Méditations à vostre faculté [...] ».

La lettre présentée ici nous fait découvrir deux grands penseurs du 17<sup>e</sup> siècle: si le premier ne doit plus être présenté, le second n'a pas marqué aussi durablement la postérité. Guillaume Gibieuf (1583-1650), prêtre oratorien, est cependant un habile théoricien de la grâce et de la liberté. Entretenant une correspondance depuis 1629 au moins, les deux philosophes échangèrent souvent leurs points de vue par ce biais, en y mêlant parfois questions d'affaires et de famille. Dans ce document, on notera que Descartes évoque son célèbre ouvrage paru un an plus tôt, une œuvre majeure du rationalisme classique, les *Méditations métaphysiques* (ou *Méditations sur la philosophie première*), dans lequel il développe la notion du « cogito ».

MRM, Aut. 344/1

❧ 38 ❧

Lettre autographe signée d'**Emmanuel KANT (1724-1804)** à un professeur de l'Université d'Iéna (Davonius?), datée de Königsberg (Kaliningrad), le 15 décembre 1769.

[2] p. (236 x 175 mm).

Dans cette lettre, Kant décline la chaire qu'on lui offre à l'Université d'Iéna. Il avait d'abord cru l'accepter mais il hésite maintenant: « *De nouvelles assurances, l'espoir d'occuper une autre situation qui pourrait devenir vacante, l'attrait de ma ville natale et d'un cercle assez large d'amis, surtout la faiblesse de ma constitution se sont opposés puissamment à mon dessein* ».

MRM, Aut. 534

# Religieux

39

Bulle originale du pape **Eugène III (†1153)**, datée de Segni, le 25 septembre 1151 ou 1152. Parchemin (109 x 126 mm). Bulle de plomb (diam.: 32 mm) pendant sur lacs de soie jaune et rouge. Droit: mention « Eu/genius / P[ontifex] P[rimus] III »; revers: têtes des saints Pierre et Paul, séparées par une croix latine.

« *Eugen[ius], ep[iscopu]s, servus servorum] Dei. Dilecto filio L[eoni], abbi S[anc]ti Bertini, sal[u]t[em] et ap[osto]lica[m] ben[edictionem] [...] ».*

Eugène III occupa la charge pontificale entre 1145 et 1153. Ancien moine de l'abbaye de Cîteaux, il approuva la deuxième Croisade et la fondation de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (futur ordre de Malte). Dans l'acte qui nous intéresse, le pape confirme l'échange de la villa de Heuchin (actuellement: France, Pas-de-Calais) et d'une terre située dans le *pagus Furnensis*, réalisé par le comte de Flandre Thierry d'Alsace et Léon, abbé de Saint-Bertin. Cette bulle (nom dérivé du sceau métallique avec lequel certaines chancelleries validaient leurs actes) est la plus ancienne charte conservée à ce jour au Musée royal de Mariemont.

MRM, Chartrier, n° 1



Livre ancien.

*Missale Romanum*. - Anvers: Christophe Plantin, 1571 (Antverpiae. Ex officina Christophorii Plantini, prototypographii regii. M. D. LXXI. Cum privilegiis pont. max. & regis catholici; [colophon] Antverpiae excudebat Christophorus Plantinus regius prototypographus anno Domini M. D. LXXI. nono Kalend. Augusti). - [60], 287, [1], XCV, [1], 132, 99, [5] p. (sig. \*-5\*<sup>6</sup> A-Z<sup>6</sup> aa<sup>6</sup> Aa-Hh<sup>6</sup> a-l<sup>6</sup> AA-HH<sup>6</sup> II<sup>4</sup>): ill. gr. s. bois; in-fol. (358 x 238 mm).

Ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restitutum Pii V pont. max. iussu editum. - Privilège de Pie V, daté de Rome, le 28 juillet 1570; privilège de Philippe II, signé De Langhe au nom du Conseil privé et du Conseil de Brabant, daté d'Anvers, le 7 octobre 1570. - Grav. s. c. au titre, gravée par Joannes Wiericx d'après un dessin de Pieter van der Borcht.

Exemplaire imprimé sur vélin. Il est colorié et rubriqué dans les premiers cahiers; les lettrines sont esquissées. - Reliure en velours aux armes de la ville de Lisbonne. - Ex-libris impr. de Raoul Warocqué.

MRM, Reliure 129

40

Lettre autographe signée de **Martin LUTHER (1483-1546)** aux bourgmestre et échevins de la ville de Nuremberg, datée de Wittenberg, le 22 septembre 1525.

[2] p. (310 x 212 mm). Le document est daté de « Wittemberg Dinstag nach Matthei 1525 », soit le mardi suivant la Saint Mathieu, fête le 21 septembre. Sceau de cire verte (endommagé) portant les initiales M[artin] L[uther].

« [...] *Ich füge Ew. W. klagend zu wissen, wie das unseren Druckern allhier ettliche Sextern der Postillen, so noch in Druck gelegen, heymlich entzogen und gestohlen sind, wohl uber die helfft des Buchs, und gen Ew. löbliche Stadt bracht und mit Eyle nachgedruckt, verkaufft, ehe denn unseres vollendet, und also mit den gestückten Buch die unsern zum merklichen Schaden geführt [...] so ist es erbermlich gnug, dass ich*

*solche Arbeit, so mir herzlich sauer wird, und gerne thu, gemeyner Christheit zu nutze, davon, on Rhum zu reden, ich nichts habe, und noch zulegen muss [...] ».*

Dans cette lettre, Martin Luther se plaint vivement des contrefacteurs qui sévissent à Nuremberg. Il demande aux échevins de la ville d'agir contre ceux qui entravent la bonne diffusion des livres.

MRM, Aut. 534/2



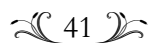
Livre ancien.

Martin LUTHER, *Biblia. Das ist die gantze Heylige Schrifft Teutsch D. Mart. Luth.* – Francfort-sur-le-Main: David Zephelius; Johann Raschen; Sigmund Feierabend, 1561. - [8], 352: 410, [6] fol. (sig. [-]<sup>8</sup> A-Z<sup>6</sup> a-z<sup>6</sup> 2A-2M<sup>6</sup> 2N<sup>4</sup>: A-3Y<sup>6</sup> 3Z<sup>8</sup>): portraits des comtes palatins du Rhin Frédéric et Ottheinrich, gr. s. bois; in-fol. (356 x 225 mm).

Sampt einem Register und schönen Figuren. - Privilège du comte palatin Frédéric: Heidelberg, 7 septembre 1559.

Reliure en parchemin (19-20<sup>e</sup> s.).

MRM, Ac.76/20-57



Lettre autographe signée de **saint Ignace DE LOYOLA (1491-1556)** au prince Philippe d'Espagne (futur Philippe II), datée de Rome, le 17 février 1546.

[4] p. (287 x 214 mm). Cachet à l'encre noire dans le coin supérieur gauche de la p. 1 « E 870 ». En p. 4, traces d'un sceau de cire rouge (disparu); cachets à l'encre noire « E 870 » et « E 869 »; annotations postérieures barrées.

L'auteur écrit au prince pour lui demander si le choix, qui s'est porté sur Pedro Fabro pour se rendre au Concile de Trente, le satisfait.

MRM, Aut. 1265/1



Lettre autographe signée de **JANSENIUS (1585-1638)** à Corselius, datée de Bruxelles, le 5 avril 1636.

[4] p. (303 x 203 mm). Traces d'un sceau de cire brune en pastille (disparu) en p. 4.

Ce document concerne la traduction française du *Mars Gallicus*, un pamphlet anti-français dans lequel Jansénius dénonçait la politique du cardinal Richelieu et la monarchie française. Bien que Jansénius trouve cette initiative utile, il estime, dans la lettre présentée ici, qu'elle est difficile à entreprendre. Cette attaque en règle contre les ennemis des souverains espagnols (alors à la tête des Pays-Bas méridionaux) lui valut quelques mois plus tard (octobre 1636) la crosse d'évêque d'Ypres.

MRM, Aut. 1266/1b



# Scientifiques

## 43

Lettre autographe signée de **Galileo GALILEI (GALILEE) (1564-1642)** à Benedetto Guerrini, datée d'Arcetri, le 19 décembre 1637.  
[4] p. (201 x 280 mm).

Galilée demande à Benedetto Guerrini, secrétaire du grand-duc de Toscane Ferdinand II de Médicis, si le souverain pouvait intercéder en sa faveur auprès du pape afin d'obtenir un allègement de son assignation à résidence. Ce dernier lui répondra le lendemain qu'il adresse directement un mémoire à Urbain VIII par l'intermédiaire du père Benedetto Castelli. En 1633, Galilée avait effectivement été condamné suite à la publication de son célèbre *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde*. Il y présentait les systèmes aristotélicien (géocentrique) et copernicien (héliocentrique) en privilégiant toutefois ce dernier, ce qui avait provoqué la colère des autorités ecclésiastiques.

MRM, Aut. 964/1

## 44

Lettre autographe signée de **Benjamin FRANKLIN (1706-1790)**, datée de Philadelphie, le 6 mars 1786.  
[4] p. (234 x 188 mm).

« *My dear friend. I received and read with great pleasure your kind letter of Oct[ober] 9. [...] Be assured that all the stones spread in the English papers [...] are as chimerical as the history of my being in chairs in Algiers. They exist only in the wishes of our enemies. America never was in higher prosperity, her produce abundant and bearing a good price [...]. I made no progress when at sea in the history you mention, but I was not idle there, having written three pieces, each of some length: one on nautical matters, another on chimney and the third a description of my vase for consuming smoke with direction for using it [...]* ».

Franklin donne de ses nouvelles à son correspondant, en lui disant qu'il profite simplement de la vie parmi les membres de sa famille. Il assure que ce que l'on raconte dans les journaux anglais est totalement faux: il n'a jamais vu l'Amérique aussi prospère. Il l'entretient également à propos de ses derniers écrits: une étude sur la navigation, une autre sur les cheminées et une dernière sur une de ses inventions pour utiliser la fumée comme source d'énergie.

MRM, Aut. 778/2

## 45

Lettre autographe signée de **Jean-François DE GALAUP, comte DE LAPEROUSE (1741-1788)**, à Pierre Claret, comte de Fleurieu, datée de Concepción (Chili), le 14 mars 1786.  
[6] p. (310 x 205 mm). Les quatre premières pages sont reliées par une cordelette de soie bleue alors que le dernier feuillet est volant.

« *Monseigneur. J'ai cru devoir vous annoncer par une lettre particulière que j'avais suivi en tout point les ordres que vous m'avez donés relativement a l'avancement des officiers de ma division [...]. Je vais avoir l'honneur, Monseigneur, de vous faire conoitre mes officiers et les differents sçavants embarqués sur la Boussole. Je les peindraï comme je les vois [...]* ».

Le comte de Lapérouse fut chargé par Louis XVI d'entreprendre une expédition maritime autour du monde. Partie en 1785, celle-ci devait permettre de compléter les découvertes de James Cook dans l'océan Pacifique. Elle échoua malheureusement au large de Vanikoro (îles Salomon) en 1788. Récemment, des missions scientifiques ont été menées avec succès pour retrouver les épaves et le campement des anciens survivants. Cette longue lettre fait partie de la série de rapports que Lapérouse faisait parvenir en France. Il y parle longuement des officiers de son équipage qu'il loue volontiers. Par contre, il y fait aussi état des tensions qui règnent parmi les scientifiques qui l'accompagnent. En effet, la rapidité avec laquelle Lapérouse voulait mener l'expédition dans le Pacifique ne leur plaisait pas: ils ne disposaient guère, en effet, du temps nécessaire pour consigner leurs observations et découvertes.

MRM, Aut. 870a

46

Lettre autographe signée de **Jean-François CHAMPOLLION (1790-1832)** à Artaud, [s.d.].  
[4] p. (233 x 177 mm).

« *Mon cher ami. Je me proposais de vous écrire une longue lettre avant mon départ de Turin. Mais [le destin] en a décidé autrement [...]. Mon projet était de vous demander des renseignements particuliers sur les monuments égyptiens à voir chez les particuliers en Italie surtout à Rome et à Naples [...]* ».

MRM, Aut. 1018 b (3)



Livre.

Jean-François CHAMPOLLION, *Grammaire égyptienne, ou Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*. Première partie / par Champollion le Jeune. – Paris: Firmin Didot frères, 1836 (F.T., T., [3], [1 bl.], VIII, xxiii, [1 bl.], 555, [1] p.); in-fol. (345 x 225 mm).

[Grammaire] publiée sur le manuscrit autographe, par l'ordre de M. Guizot, Ministre de l'Instruction publique. - Dédicace de Jacques-Joseph Champollion-Figeac à Silvestre de Sacy; Lettre du baron Silvestre de Sacy à Jacques-Joseph Champollion-Figeac en réponse à l'épître dédicatoire de la *Grammaire égyptienne*, datée de Paris, le 21 janvier 1836. - Contient: Préface de l'éditeur. - Impression en noir et rouge; on lit à la p. [556]: « Achevé d'imprimer au mois de mars 1841 », et sur la 4<sup>e</sup> de couverture: « Cet ouvrage sera divisé en trois parties. Prix de chaque partie 25 fr. ».

Exemplaire broché. - Étiquette impr. collée au recto de la garde supérieure: « Librairie Fl. Tulkens. Bruxelles ».

MRM, Ac.93/18

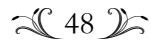
47

Lettre autographe signée d'**Adrien DE GERLACHE DE GOMERY (1866-1934)** à son grand-père Hippolyte-Charles-Bernard de Gerlache, datée de Copenhague, le 24 octobre 1896.  
[2] p. (279 x 217 mm). Papier à lettre de l'Hôtel d'Angleterre à Copenhague.

« *Si nous étions six mois plus tôt ou plus tard, mon cher bon-papa, vous pourriez vraiment chanter sur l'air bien connu: « Il reviendra à Pâques, etc. » [...]. J'étais venu ici pour consulter le Commandant d'une expédition danoise qui a exploré pendant deux ans le détroit de Dannemark et le détroit de Davis et qui était équipée comme je désire équiper la Belgica. Or, j'ai été accueilli d'une façon inespérée; le commandant Wandél est resté pendant 2 jours à ma disposition pour me montrer les installations de son navire et les curieux engins qu'il a employés [...]. Il m'a fait cadeau de plusieurs appareils qui lui appartenaient [...]* ».

Adrien de Gerlache, officier conduisant la première expédition polaire belge en Antarctique, fait état dans cette lettre de l'acquisition récente de la *Belgica*, un ancien phoquier norvégien nommé la *Patria*, construit en 1884. Devant être spécialement équipée pour sa mission, elle subit quelques modifications: renforts de coque et de gouvernail afin de résister à la glace, nouvelle hélice et nouvelle chaudière. Enfin, un rouf destiné aux laboratoires est construit sur le pont. Ce fut le premier bateau qui hiverna en Antarctique (1897-1899).

MRM, Aut. 5034



Lettre autographe signée d'**Henri PIRENNE (1862-1935)** à Franz Cumont, datée de Gand, le 11 avril 1909.

[4] p. (178 x 112 mm). Papier à lettre avec bordure noire.

« *Mon cher Cumont. Je suis très heureux de savoir par la découpe des débats que Moure [lecture incertaine] fait un cours sur les Jésuites du XVI<sup>e</sup> siècle. Je vais lui demander quelques renseignements [...]. Je me sens un peu ridicule de vous envoyer une épreuve ou plutôt une page corrigée de mon bouquin. Mais on ne peut résister à la passion des collectionneurs. Le chiffon ci-joint appartient à mon t[ome] I (2<sup>e</sup> édit[ion]) et les corrections qu'il porte ont été faites en vue de la 3<sup>e</sup> édition, actuellement sous presse. Voilà des détails précis et M. Warocqué pourra rédiger une fiche impeccable pour son catalogue [...].* »

La page dont il est question dans cette lettre (*Histoire de Belgique*, 2<sup>e</sup> éd., t. I, p. 161) comporte plusieurs corrections manuscrites de la main de Pirenne. Depuis un moment déjà, Raoul Warocqué avait demandé à son ami Franz Cumont d'intervenir auprès de son collègue de l'Université de Gand afin d'obtenir un de ses autographes.

MRM, Aut. 557/5a



Livre.

Henri PIRENNE, *Histoire de Belgique*. 1, *Des origines au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle* / par H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand. – Troisième édition revue et corrigée. - Bruxelles: Henri Lamertin, 1909. - t. 1 (XIV, 462 p.); 229 x 147 mm.

Les corrections apportées par Pirenne à l'épreuve sont imprimées aux pages 170 à 172 de cet ouvrage.

MRM, 726A

# Artistes

## Musiciens

### 49

Lettre autographe signée de **Roland DE LASSUS (1532-1594)**, à l'empereur Rodolphe II de Habsbourg, datée de Munich, juin 1581.

[4] p. (284 x 220 mm).

« Très Sacré et très Puissant Empereur, Seigneur très clément. S'il est nécessaire que tous les livres imprimés fassent l'objet de l'attention des imprimeurs afin d'éviter qu'ils contiennent, soit dans les mots, soit dans les phrases, des fautes, des obscurités ou des ambiguïtés, il faut prendre un soin tout à fait particulier pour éviter de publier des livres de musique de manière inexacte ou incorrecte ».

Dans cette lettre qu'il adresse à l'empereur Rodolphe II, Roland de Lassus s'insurge contre les erreurs qui se glissent dans certaines éditions imprimées de ses compositions et en altèrent ainsi dangereusement l'interprétation. Si l'obtention d'un privilège impérial à un imprimeur garantit à ce dernier un monopole sur la diffusion de l'œuvre, son intégrité n'en était pas pour autant assurée. Les éditions successives, sur lesquelles l'auteur n'avait aucune prise, étaient de moins en moins fidèles aux manuscrits originaux. Dans ces conditions, Lassus espérait obtenir un privilège personnel qui lui garantisse la propriété de ses œuvres et la supervision de chaque édition. Six jours après que sa requête ait été présentée au souverain par l'intermédiaire de Guillaume V de Bavière (dont il était le maître de chapelle), il reçut le privilège demandé pour une période illimitée et portant sur l'ensemble de son œuvre.

MRM, Aut. 1112.4a

### 50

*Du Friedefürst, Herr Jesu Christ*: partition autographe de **Johann Sebastian BACH (1685-1750)**, [1724].

6 p. numérotées, dont cinq de musique (357 x 213 mm).

Cantate d'église BWV 116 (continuo solo). - Inscription autographes d'Alfred Dörffel, qui a identifié le manuscrit, au bas de la page 1: « Eigenhändig von dem hochberühmten Johann Sebastian Bach geschrieben: 4 volle Seiten und ein Blatt mit vier Notenzeilen. Diese Stimme gehört », et au bas de la page 3: « zu der Kirchencantate *Du Friedefürst, Herr Jesus Christus* (Bach = Ausgabe Jahrgang 24 Seite 133) Beglaubigt von Alfred Dörffel ».

MRM, Aut. 1084/3

### 51

*Aux Cyprès de la Villa d'Este – Threnodie*: partition autographe signée de **Franz LISZT (1811-1886)**, [1867-1877, publiée en 1883].

10 p., dont 9 de musique (220 x 291 mm).

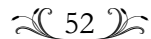
Extrait des *Années de pèlerinage*, troisième année. - Inscription autographe en page 1: « Den Cypressen der Villa d'Este/Threnodie ». - Mouvement « Andante ».

MRM, Aut. 1115c/1



Statuette de Jean-Pierre DANTAN, dit Le Jeune, représentant **Franz Liszt** au piano, 1836.  
Charge en plâtre, 242 x 216 mm.

MRM, X 1584.



Photographie dédicacée des **BEATLES** (**Paul MCCARTNEY (1942-...)**, **Richard STARKEY** alias **Ringo STARR (1940-...)**, **George HARRISON (1943-2001)** et **John LENNON (1940-1980)**), vers 1964.

(89 x 138 mm). Carte-postale éditée par la maison de disques Parlophone.

MRM, Aut. 6038



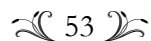
Disque vinyle.

Super 45 tours (EP) des **BEATLES** contenant les titres *I want to hold your hand*, *It won't be long*, *I wanna be your man*, *Till there was you*. - Pressage original. - Paris: Odéon, 1964. - SOE 3745.

On lit au verso de la pochette: « Depuis 4 mois *She loves you* était n° 1 au Hit Parade britannique. Il est maintenant n° 2, *I want to hold your hand* ayant pris la première place dès la parution du disque. 700.000 exemplaires étaient commandés avant même la mise en vente, en une semaine ce chiffre a dépassé le million. De mémoire de Britannique jamais usine n'avait été aussi embouteillée. Outre, cet énorme succès le présent disque contient 3 autres titres sensas dont *Till there was you* qui a été sélectionné pour le spectacle offert récemment à la reine mère et la princesse Margaret ».

Collection privée

## *Danseurs*



Signature autographe de **Maurice BEJART (1927-2007)** dans le livret de son ballet *Messe pour le temps présent*, représenté du 17 au 26 novembre 1967 au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, [1967].

[36] p. (215 x 215 mm). Livret imprimé en noir et blanc. La signature de Béjart se trouve en p. 12, à côté de sa photographie.

MRM, Aut. 6036

## Peintres

### 54

Lettre autographe signée de **Titiano VECELLIO, dit LE TITIEN (1488/89-1576)**, au roi des Romains Ferdinand de Habsbourg, datée d'Innsbruck, le 20 octobre 1548.

[4] p. (283 x 224 mm). En marge de la p. 1, un secrétaire de Ferdinand a résumé (en allemand) le contenu du document. Traces d'un sceau de cire rouge (disparu) en p. 4.

« *Roi Sérénissime et Puissantissime et Seigneur Clémentissime. Bien que la lettre que Votre Royale Majesté, dans sa royale bonté, m'ait octroyé la faveur que, sur le bois que je transporterai pendant trois ans, la douane me remettre [...] par année. Néanmoins, Seigneur très gracieux, comme j'en sollicitais l'expédition, il m'a paru que les conseillers de la Chambre mettaient obstacle à la permission de faire des coupes dans la forêt dite de Rorboldt parce que Votre Majesté, dans son dispositif, n'en fait pas mention [...]. Aussi, je supplie humblement Votre Majesté d'aviser à ce qu'ils ne m'empêchent pas de couper dans cette forêt [...]. Les portraits des filles sérénissimes seront finis en deux jours et je les emporterai à Venise d'où je m'arrangerai en toute diligence et avec tout mon savoir pour les envoyer promptement à Votre Majesté [...]* ».

MRM, Aut. 1188/5

### 55

Lettre autographe signée de **REMBRANDT Harmenszoon van Rijn (1606-1669)**, à Constantin Huyghens, datée du 13 février 1639.

[4] p. (308 x 213 mm). Traces de cire rouge sur les deux feuillets.

« *Waerde Heer. U[w] E[χcelentie] vertrouwe ick alles goets toe ende insonderheyt van't beloonen over dees 2 laetsten stuckxens vertrouwende U[w] E[χcelentie] [...]* ».

Dans cette lettre exceptionnelle, Rembrandt exprime à Huyghens, secrétaire du stadhouder des Pays-Bas, toute sa confiance. Il est persuadé que le prix de ses deux derniers tableaux (*La Mise au tombeau* et *La Résurrection*, des œuvres aujourd'hui conservées à la Pinacothèque de Munich) ne serait pas trouvé trop élevé s'il dépendait de la volonté de Huyghens. Le maître avoue cependant que les tableaux livrés précédemment n'ont pas été payés plus de 600 carolus d'or pièce. Comme Frédéric-Henri, prince d'Orange, n'est apparemment pas disposé à payer davantage, Rembrandt se contentera de pareille somme pour chacune de ses œuvres si ce qu'il a dépensé pour les cadres d'ébène et la caisse destinée à les recevoir lui est également remboursé (44 florins). Enfin, il sollicite Huyghens au paiement pour le 1<sup>er</sup> mars 1639.

MRM, Aut. 1180/2

### 56

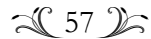
Lettre autographe signée de **Pierre MIGNARD (1612-1695)**, premier peintre de Louis XIV, datée du 17 décembre 1693.

[2] p. (226 x 166 mm).

« *Je n'ay pas voulu, Monsieur, vous escrire ce que vous désiré sçavoir que je n'aye eu l'avis de Mrs Girardon, Desjardins-Coypel et Houïasse. Tous d'un mesme acord ont dit que celuy qui a eu le premier prix est plus fort en composition et en desseing [...]* ».

Mignard donne son avis, identique à celui de ses confrères, sur deux tableaux dont l'un a été envoyé de Rome et l'autre a été réalisé par un pensionnaire de l'Académie des beaux-arts. C'est ce dernier qui mérite tous les éloges.

MRM, Aut. 1174

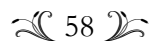


Lettre autographe signée d'**Ebenezer GERARD (1783/84-1826)**, datée de Liverpool, le 14 octobre 1822.

[4] p. (229 x 185 mm). En p. 4, sceau de cire noire (intact) et cachets postaux à l'encre noire « Liverpool / 15 Oct[ober] 1822 » et « 17 Oct[ober] 1822 ».

Poète et caricaturiste, Ebenezer Gerard a connu un certain succès au début du 19<sup>e</sup> siècle, et particulièrement dans sa ville natale de Norwich. Sa renommée aurait certainement été plus importante si une paralysie partielle de sa main droite ne l'avait pas entravé. L'autographe de Mariemont est intéressant à plus d'un titre. Outre son contenu – Gerard entretient son correspondant de ses travaux – l'artiste y a peint à l'aquarelle une caricature représentant le roi d'Angleterre George IV assis à l'envers sur un sanglier, et tenant au bout d'une corde un sac vert portant l'inscription « From Milan ». Son souci d'utiliser une calligraphie variée est également à souligner.

MRM, Aut. 1160



Lettre autographe signée d'**Eugène DELACROIX (1798-1863)** à Théophile Silvestre, datée de Paris, le 31 décembre 1858.

[4] p. (268 x 209 mm).

*« Mon cher Monsieur. Je reçois votre lettre de Londres [...]. L'époque de ma vie où j'ai vu l'Angleterre et le souvenir de quelques amis d'alors est très doux pour moi: presque tous ont disparu [...]. Wilkie, Lawrence, les Fielding, grands artistes, ou surtout Copley dans le paysage et l'aquarelle, Ettié, mort je crois récemment, m'ont montré la plus grande complaisance [...]. L'École même est changée. Peut-être m'y verrais-je forcé à rompre des lances pour Reynolds, pour ce ravissant Gainsbor[ou]gh que vous avez bien raison d'aimer [...]. Constable, homme admirable et une des gloires anglaises [...] lui et Turner sont de véritables réformateurs [...]. Gericault était revenu tout étourdi de l'un des grands paysages qu'il nous a envoyés [...]. Charlet est un des plus grands hommes de notre pays [...] ».*

Dans cette lettre adressée au critique d'art Théophile Silvestre (1823-1876), auteur d'une *Histoire des artistes vivants français et étrangers* (1856), Delacroix évoque une série de peintres anglais de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Les deux hommes eurent une correspondance soutenue, dans laquelle ils discutent souvent des productions picturales de leurs contemporains. Le maître confiera d'ailleurs à Silvestre plusieurs documents dont il se servira pour publier son ouvrage *Eugène Delacroix. Nouveaux documents* (1864), un hommage rendu au peintre romantique disparu un an plus tôt.

MRM, Aut. 1152a

Épreuve sur Japon, avec signature et annotation autographes de **Fernand KHNOFF** (1858-1921), 1911.

[2] p. (250 x 160 mm).

La mention autographe est la suivante: « *Si tout n'était assaisonné de quelques grains de folie* ».

Ce document a été demandé par Raoul Warocqué à Fernand Khnopff pour compléter sa collection d'autographes.

MRM, Aut. 1169b

Lettre autographe signée d'**Émilien DE NIEUWERKERKE** (1811-1892), datée de Paris, le 26 octobre 1854.

Papier à en-tête portant la mention « Maison de l'Empereur/Direction générale des Musées impériaux/Cabinet ». [4] p. (272 x 215 mm).

« *Monsieur le Directeur. Hier seulement, j'ai eu connaissance d'un article intitulé Rubens, sa vie et ses œuvres publié par M<sup>r</sup> Gustave Planche [...]. M<sup>r</sup> Planche (en parlant page 237 des « Noces de Cana » de Paul Véronèse) dit que ce chef-d'œuvre a subi l'outrage d'une restauration [...]. Le tableau [...] n'a subi aucun outrage, n'a point été restauré. Il a été sauvé par un rentoilage habile et indispensable [...]* ».

Cette lettre adressée par le comte de Nieuwerkerke, alors directeur des Musées impériaux français (Louvre), au directeur de la *Revue des Deux Mondes* fait suite à un article paru le 15 octobre 1854. Le critique d'art de la *Revue*, Gustave Planche, avait en effet dénoncé les mesures prises pour améliorer l'état de la célèbre toile *Les Noces de Cana* peinte par Véronèse. Une polémique avait vu le jour depuis les premiers travaux effectués en 1851, d'aucuns affirmant que l'on avait touché à la peinture originale. Nieuwerkerke soutiendra que ces mesures étaient nécessaires pour sauver l'œuvre et, surtout, qu'aucune restauration d'envergure *stricto sensu* n'avait dû être effectuée. La restauration opérée en 1992 montrera que les interventions du 19<sup>e</sup> siècle ont permis à ce chef-d'œuvre de nous parvenir dans un état heureusement satisfaisant.

MRM, Aut. 1202b

## Sculpteurs

Lettre autographe signée d'**Auguste RODIN** (1840-1917) à Raoul Warocqué, datée du 30 mai 1905.

[4] p. (167 x 125 mm). Papier à lettre avec adresse « Rue de l'Université, 182 ». Enveloppe originale conservée.

« *Monsieur Warocqué. Vous me faites l'honneur de me demander par l'entremise de mon fondateur de Bruxelles, Monsieur Lemaire, une reproduction en bronze des Bourgeois de Calais dont les modèles en plâtre se trouvent encore à Bruxelles. Le prix de trente mille francs que j'avais fait pour le musée [...]. Je suis heureux, Monsieur Warocqué, que vous soyez sympathique à mes œuvres et en même temps flatté si vous devez devenir acquéreur des Bourgeois de Calais [...]* ».

La collection d'autographes du Musée royal de Mariemont renferme la correspondance échangée en 1905-1906 entre Raoul Warocqué et Auguste Rodin. Celle-ci fait entièrement référence au désir émis par Warocqué d'obtenir une nouvelle fonte de la célèbre sculpture des *Bourgeois de*



*Calais* en vue d'orner la cour d'honneur du château de Charles de Lorraine à Mariemont. La question du prix est âprement discutée, l'industriel hainuyer demandant un rabais sur celui exigé par le sculpteur. La hauteur du socle, la réalisation et le transport de l'œuvre font aussi l'objet d'un échange de courrier où l'on discerne chez l'un l'admiration du travail du maître, chez l'autre l'honneur de voir son travail ainsi valorisé.

MRM, Aut. 1205a

# Actes diplomatiques

62

Acte original de **Guy DE DAMPIERRE (1225-1305)**, comte de Flandre et marquis de Namur, datée du 15 juillet 1293.

Parchemin (198 x 309 mm). Sceau de cire brûlée pendant sur double queue de parchemin (partiellement conservé).

« *Guy, cuens de Flandres et marchis de Namur. A tous cheus kī ches presentes lettres veront et oront, salus et memore de verité. Sachent tuit kē nous, de no boin grei et de no volentei [...], volons, otrions et prometons a tous cheus dou royaume d'Escoche [...], kē il voisent et vieignent, demeurent et retournent par no pays et en no pays de Flandres [...]* ».

Guy de Dampierre s'engage à laisser toute liberté de circulation aux sujets du roi d'Écosse John Balliol à partir du 1<sup>er</sup> août et ce pour une durée de trois ans, à charge de réciprocité.

MRM, Chartrier, n° 3

63

Acte original du duc de Bourgogne **JEAN SANS PEUR (1371-1419)**, datée de Paris, le 4 juin 1408.

Parchemin (285 x 455 mm). Sceau de cire rouge pendant sur double queue de parchemin (partiellement conservé).

« *Jehan, duc de Bourgoingne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne [...]. Comme monseigneur le roy [...] nous ait donné licence, povoir et auctorité de traitier et accorder par nous ou noz commis avec ceulx de la partie d'Engleterre seurté generale sur mer jusques a trois ans [...]* ».

Jean sans Peur ordonne à ses conseillers Pierre, seigneur de la Viesville, Jean de Nielles, chevalier, Jean de Thoisy, archidiacre d'Ostrevent, Henri Goethals, Thierry Gherbode et Thierry de Heuchin, écuyers, de négocier, à la demande du roi de France Charles VI, avec les ambassadeurs anglais une sûreté générale entre la France et l'Angleterre. Ces négociations font suite à l'accord conclu un an plus tôt entre les deux puissances pour régler le trafic entre la Flandre, une principauté relevant de la couronne française, et l'Angleterre. Cet acte prouve tout l'appui dont jouissait le duc de Bourgogne auprès du roi Charles VI, un duc qui avait orchestré et avoué le crime d'un prince du sang, Louis d'Orléans. La guerre ouverte entre Armagnacs et Bourguignons allait bientôt éclater. On remarquera que le sceau est de type équestre: le prince, en armure, est représenté l'épée à la main sur son cheval et entouré des symboles héraldiques de ses possessions.

MRM, Chartrier, n° 9

64

Acte original du roi d'Angleterre **ÉDOUARD IV (1442-1483)**, datée de Westminster, le 26 mars 1468 (n. st.).

Parchemin (492 x 740 mm). Sceau double (diam.: 112 mm) de cire vierge pendant sur double queue de parchemin. Droit: sceau de majesté; revers : sceau équestre.

« *Edward, par la grace de Dieu, roy d'Angleterre et de France et seigneur d'Irlande. A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, salut. Comme entre Reverend Pere en Dieu Richard, evesque de Salisbury, nostre cousin [...] noz ambassadeurs et procureurs ayans sureté, povoir et commission de nous, de nos heires [= héritiers] et successeurs d'une part, et très haulte et puissante princesse nostre très chiere et très amee cousine Ysabel, fille de roy de Portugal, duchesse de Bourgoingne, etc., pour et ou non de très haulte et*

*puissant prince nostre très chier et très amé cousin Charles, par la meisme grace de Dieu, duc de Bourgoingne et de Lothier, de Brabant, etc., aians surté, povoir et commission de luy par ses lettres patentes et pour ses hoirs et successeurs, d'autre part, soient esté traictié, accordés, appointees et conclutes treves, surestat et abstinences de guerre entre nous [...] ».*

Ce document tout à fait exceptionnel est l'une des pierres angulaires dans la politique de rapprochement entreprise par Charles le Hardi (dit le Téméraire) avec son homologue anglais. Duc de Bourgogne depuis quelques mois, Charles s'était déjà assuré de l'amitié et du soutien d'Édouard (23 octobre 1466), un allié sur lequel il comptait pour contrer le roi de France Louis XI. Charles épousera d'ailleurs, au mois de juillet 1468, la sœur du monarque anglais, Marguerite d'York. Dans l'acte présenté ici, Édouard IV ratifie la trêve de trente ans conclue avec son beau-frère le 17 février 1468. On notera particulièrement l'initiale calligraphiée du prénom du monarque. Le type de sceau ici utilisé est double: au droit, c'est un sceau de « majesté » qui a été pressé (le souverain est représenté sur son trône, revêtu des insignes de sa fonction), tandis qu'au revers nous retrouvons le type « équestre ».

# *Légation de France à Shanghai*

﴿ 65 ﴾

Proclamations de la **LEGATION DE FRANCE** déclarant que la ville de Shanghai sera protégée contre les rebelles par les troupes françaises, 1859.

[2] p. (1020 x 637 mm). Cachet à l'encre rouge aux armes de l'Empire français. Notes ms. à l'encre rouge.

Le pouvoir impérial aux mains de la dynastie mandchoue des Qing s'effrite progressivement au cours du 19<sup>e</sup> siècle. La cause première en est l'installation, souvent réalisée par la force, des puissances anglaise et française sur le territoire chinois. Des défaites successives contre les troupes occidentales obligent les empereurs à devoir consentir une ouverture du commerce chinois, jusque-là relativement autarcique, en autorisant les échanges dans différents ports de la côte. Shanghai faisait partie de ces « zones libres » dès 1842. Cependant, la population voit dans cette impossibilité de repousser les envahisseurs une raison pour contester un pouvoir jugé lui-même « non-chinois ». S'ils veulent se maintenir à la tête de la Chine et mâter les rébellions qui se multiplient vers 1850, les empereurs doivent recourir à l'aide militaire des Occidentaux. La guerre civile sera finalement gagnée par cette coalition en 1864. Le document présenté ici s'inscrit directement dans ce contexte d'insécurité que connaissent Shanghai et les grandes villes chinoises où les Français comme les Anglais cherchent à se présenter comme les champions de la défense des populations.

MRM, Aut. 1378a